



INFOS



du 08/02/2024

Indicateurs d'activité 3ème trimestre 2023

Trimestre 3 (données cumulées depuis janvier)				
CESSIONS AUX ES	Réel N-1	Réel N	Ecart/Réel N-1	Ecart/Bud N
CGR (Poches)	140 109	136 594	-2,5%	-3,5%
Plaquette (Poches)	20 114	21 226	5,5%	1,0%
Plasma thérapeutique (Poches)	14 371	13 994	-2,6%	-4,4%
CESSIONS AUX ETS	Réel N-1	Réel N	Ecart/Réel N-1	Ecart/Bud N
CGR cession-achats (Poches)	40 840	42 018	2,9%	5,1%
EXAMENS LABORATOIRE EN MILLIERS DE B	Réel N-1	Réel N	Ecart/Réel N-1	Ecart/Bud N
Examens IHR	23 364	23 932	2,4%	3,8%
Examens HLA	26 030	26 397	1,4%	5,3%
PRELEVEMENTS	Réel N-1	Réel N	Ecart/Réel N-1	Ecart/Bud N
Sang total	191 298	187 352	-2,1%	-4,2%
Plasma	14 355	22 705	58,2%	10,4%
Plaquettes	4 110	4 076	-0,8%	-9,5%

VOTÉ

Règlement Intérieur EFS CPDL

Pour rappel, le **règlement intérieur** fixe vos **droits** et **obligations** au sein de l'EFS CPDL. Il précise les règles en matière de **santé**, de **sécurité** et de **discipline** et fixe la **nature** et l'**échelle des sanctions** qui peuvent être prononcées en cas de non-respect.

Il vous sera communiqué dès validation par l'Inspection du Travail

Projet de déménagement du service IH DEL TROUSSEAU dans le nouvel hôpital de Tours

Déclaration UNSA – avis favorable

Le projet de déménagement présenté doit permettre d'améliorer globalement les conditions de travail du personnel d'IHDEL de Tours. Bien que la salle de pause ne soit pas attenante au service et malgré les inquiétudes quant à la proximité du service d'IH DEL avec la « chambre détenu » et d'un parking non identifié, l'UNSA donne un avis favorable au projet de déménagement du service d'IH DEL de Trousseau et demande à ce que le CSE soit informé de toute modification du projet qui pourrait intervenir d'ici la fin des travaux prévue pour 2028.

Une question ? Contactez-nous :

unsa.cpd@gmail.com

06.19.62.77.60



INFOS



du 08/02/2024

PAPRI Pact 2024

Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Les grandes lignes du PAPRI Pact 2024 vous ont été présentées dans notre communication mensuelle régionale du mois dernier. Lors du CSE de février, le programme est passé en consultation.

Déclaration UNSA – avis défavorable

Le PAPRI Pact 2024 présente 16 actions de prévention dont 3 nouvelles, 8 reports de 2023 et 5 de 2022.

Tout d'abord, nous nous interrogeons sur les raisons du retard pris sur les 13 actions reportées.

Ensuite, l'absence d'action de prévention sur les risques psychosociaux nous interpelle aussi et nous aurions aimé les voir apparaître en bonne place dans ce PAPRI Pact.

La prévention des risques liés aux charges physiques de travail est présente mais ne vise pas tous les services impactés par les Troubles Musculo Squelettiques. Notamment les labos qui sont aussi soumis à des charges lourdes et des postures contraignantes et un certain nombre de bureaux mériteraient d'avoir un équipement plus ergonomique. De plus, ce point a pris un retard considérable avec un curseur à seulement 25% de l'objectif depuis 2022.

Concernant la prise en charge des AES, report de 2023, la nouvelle fiche « que faire en cas d'AES » validée le 28/12/2023 n'est pas pour nous rassurer et sa rédaction prête à confusion. Il est urgent d'écrire une procédure claire et qui permette une prise en charge efficace et rapide des AES, avec les acteurs externes clairement identifiés et actualisés.

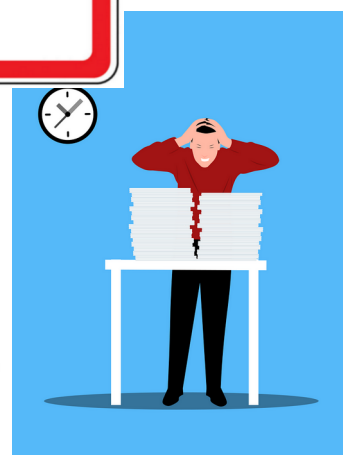
Concernant les perturbateurs endocriniens, là aussi, l'EFS se doit d'informer sans délai les salariés sur les risques qu'ils encourent et les précautions à prendre pour chaque produit qu'ils utilisent, sans attendre l'identification complète de tous les produits référencés en CPDL.

Concernant les risques de contamination de l'eau, nous déplorons un manque de transparence et de réponse sur le suivi des analyses.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA donne un avis défavorable au PAPRI Pact 2024.



**Perturbateurs
endocriniens**



**XXX + GROSSESSE =
DANGER**



INFOS



du 08/02/2024

INNOVADON : Projet de ré-internalisation des appels réalisés par le prestataire externe

Sous programme d'INNOVADON, ce projet de ré-internalisation des appels jusqu'ici réalisés par le prestataire externe a pour but de professionnaliser et mieux maîtriser l'activité de phoning et de réaliser des économies sur une prestation qui n'est plus rentable et pour laquelle les équipes EFS sont plus efficaces que les équipes du prestataire.

Comparatif : internalisation / externalisation

	Internalisation	Externalisation
Taux d'appels argumentés Nb d'appels décrochés/total d'appels	34 %	23 %
Taux de transformation Nb de RDV/total d'appels	8,9 %	7,7 %
Taux de no-show Nb de RDV non-honorés/RDV pris	11,2 %	16,3 %

Pour info :

1 RDV de sang total est facturé 9,46 € HT par le prestataire et ce tarif monte à 16€ dans d'autres régions.

Ré-internalisation des appels sang total à partir du 27 mai 2024

Etat des lieux RH :

- 9,70 ETP (dont 1 superviseur) au CRD, localisés à Skyline.
- 1,2 ETP en MDD, soit 11 personnes réparties sur 4 sites (TO, LMS, BL et LRY).
- 1 prestataire extérieur pour les appels sang total des sites de Centre
- Plusieurs missions réalisées par les équipes du CRD (environ 5h/semaine) pour le suivi de l'activité avec le prestataire externe.

Impacts RH du projet :

- Pas d'impact sur les ERD des 4 MDD concernées.
- En 2024 : renfort de 2,86 ETP en intérim en 2024 pour accompagner la ré-internalisation et prolongation des ETP intérim mis en place en début d'année dans le cadre du surcroît d'activité nécessaire dans un contexte de baisse de prélèvements de sang total et d'augmentation de nos objectifs plasma
- 2025 - 2027 : diminution du nombre d'appels sortants prévue, du fait de l'autonomie attendue des donneurs dans la prise de RDV en ligne et donc diminution du renfort en contrats temporaires
- Mise en place de l'outil Diabolocom pour augmenter le nombre d'appels à l'heure





L'UNSA VOUS INFORME

EAE dématérialisée : Comment faire votre demande de formation ?

Maintenant que les entretiens annuels d'évaluation (EAE) sont dématérialisés, les demandes de formation sont à faire dans la trame de l'EAE sur Talensoft. Vous allez bientôt recevoir un catalogue de formations nationales et régionales pour vous aider dans votre choix de formation, et vous aider à formuler votre demande selon les critères d'arbitrage ci-dessous :

3 demandes maximum (prioritaires + individuelles)

FORMATIONS OBLIGATOIRES / FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :
TMC , EPDI, AFGSU, recyclages, incendie, Formations IH/distri, etc

FORMATIONS COLLECTIVES OU FORMATIONS PRIORITAIRES
Formation recrutement, prévention RPS, gestion de conflits, gestion du stress, etc

2 demandes maximum pour les formation individuelles

FORMATIONS INDIVIDUELLES
Priorité aux :
- formations métiers (ex. formations CAMPUS)
- salariés non formés depuis 3 ans
- employés / seniors / travailleurs en situation de handicap

BUDGET FORMATION

CONGÉS PAYÉS Rappel des critères

Date limite de réponse des managers ou des planificateurs : **28/02/24**

Rappel des critères d'ordre des départs :
Les départs seront fixés par le responsable hiérarchique, après application des critères prévus par la convention collective (art. 3-2-3-1 Convention collective EFS) :

- nécessités du service ;
- dates des années antérieures (de prise effective des congés payés).

Et, dans la mesure du possible, selon les désirs particuliers des intéressés en tenant compte de leur situation de famille, notamment des possibilités de congés du conjoint, ainsi que, le cas échéant, des activités du salarié chez d'autres employeurs. Les conjoints salariés au sein de l'EFS ont droit à un congé simultané.

JOURS FÉRIÉS 2024 travaillés en QBD et PRÉPA

Date		Laboratoire de QBD	PREPA
Dimanche 31/03/2024	Pâques	OUVERT	
Lundi 01/04/2024		FERME	
Mercredi 01/05/2024	1er mai 2024	OUVERT	OUVERT
Mercredi 08/05/2024	8 mai/Ascension	OUVERT	OUVERT
Jeudi 09/05/2024		FERME	
Dimanche 19/05/2024	Pentecôte	OUVERT	
Lundi 20/05/2024		FERME	
Dimanche 14/07/2024	14 juillet 2024	FERME	
Jeudi 15/08/2024	15 août 2024	OUVERT	OUVERT
Vendredi 01/11/2024	Toussaint	OUVERT	OUVERT
Samedi 02/11/2024		FERME	
Dimanche 10/11/2024	11 novembre 2024	OUVERT	
Lundi 11/11/2024		FERME	
Mercredi 25/12/2024	Noël	OUVERT	
Mercredi 01/01/2025	Nouvel an	OUVERT	



L'UNSA PROCHE DE VOUS

Retrouvez tous les représentants du personnel UNSA sur vos sites et n'hésitez pas à nous contacter.



LAVAL / LE MANS :

Isabelle GARREAU – élue CSE

Commission CSSCT

Référente Handicap

Déléguée syndicale du regroupement de sites Laval/ Le Mans

ORLEANS / BLOIS / CHARTRES :

Leila HAISE – élue CSE et CSEC Commission formation

Déléguée syndicale régionale

Carole TROUILLET – déléguée syndicale du regroupement de sites

Chartres / Blois /Orléans

NANTES :

Abdelhamid MIMOUNE – élu CSE

Valérie RIAM – Représentante syndicale au CSE

Déléguée Syndicale Régionale supplémentaire

Hélène LUCAS – déléguée syndicale de site

La ROCHE sur YON :

Sandrine JUREK – déléguée syndicale de site



unsa.cpd@gmail.com